

L'emploi intérimaire poursuit son recul au troisième trimestre

Au troisième trimestre 2023, l'emploi intérimaire baisse pour le troisième trimestre consécutif en Auvergne-Rhône-Alpes, au même rythme qu'au trimestre précédent ; avec un retrait de ses effectifs de l'ordre de 1 %, il s'établit à 109 500 intérimaires. Cette décroissance depuis le début de l'année est également présente au niveau national, quoique de manière plus prononcée ce trimestre en France (-2,1 %, après -0,9 %) ► **figure 3**.

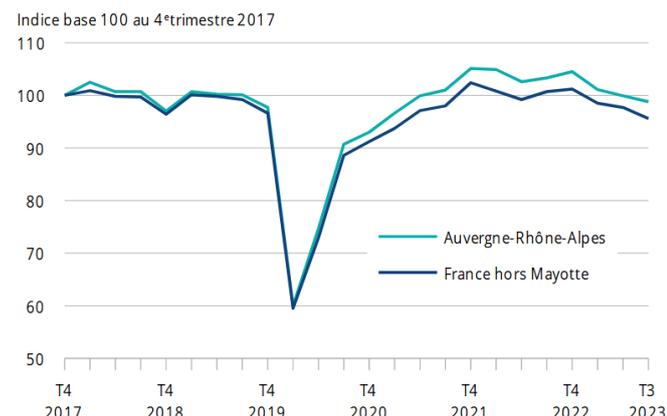
L'emploi intérimaire est nettement inférieur à son niveau d'il y a un an (-4,3 %) pour une perte de 4 950 emplois.

Seul le Rhône contribue positivement à l'emploi intérimaire ce trimestre, avec 600 emplois supplémentaires, soit une hausse de 1,6 %. Malgré son poids important, plus d'un tiers de l'emploi intérimaire d'Auvergne-Rhône-Alpes, le Rhône n'arrive pas à contenir la baisse régionale à lui seul.

L'intérim se replie de plus de 3 % dans le Cantal, l'Ardèche, la Loire et l'Allier. Compte tenu de leur poids dans l'emploi régional, l'Isère et la Loire, cumulant près de 700 emplois intérimaires en moins, contribuent le plus à la baisse régionale. Sur un an, l'emploi intérimaire recule dans l'ensemble des départements. Là encore, l'Isère et la Loire, avec des diminutions respectives de 5,7 % et 12,2 %, contribuent le plus à l'évolution régionale.

Pour mémoire, les intérimaires sont ici comptabilisés dans le secteur des agences d'intérim, au sein du tertiaire marchand, quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle ils effectuent leur mission.

► 3. Évolution de l'emploi intérimaire



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Une croissance dynamique pour l'emploi industriel

Avec 510 900 emplois au troisième trimestre 2023, l'industrie en Auvergne-Rhône-Alpes est en hausse de +0,4 % par rapport au trimestre précédent ► **figure 4**. Cette évolution est similaire à celle du niveau national.

Dans la région, l'emploi progresse dans tous les secteurs de l'industrie, et plus particulièrement dans la fabrication de matériels de transport (+0,9 %), dans les industries extractives et l'énergie (+0,8 %) et dans l'agro-industrie (+0,6 %). La croissance dans les secteurs de la fabrication d'équipements électriques et électroniques et de la fabrication des autres produits industriels est plus modérée (+0,3 %).

Avec +0,8 %, l'emploi industriel augmente à nouveau fortement dans la Drôme, en contribuant pour 15 % à la croissance de l'emploi industriel régional, alors que ce département ne représente que 8,1 % de l'emploi de ce secteur. Sur deux ans, ce département a connu la plus forte hausse avec +5,3 %. Le Rhône, qui cumule 22 % de l'emploi industriel, connaît une progression trimestrielle de 0,7 %

et contribue à hauteur de 36 % à la croissance régionale. Sur un an, la Drôme, l'Isère et le Rhône, 47 % des emplois industriels à eux trois, contribuent à près de 75 % à la création annuelle d'emplois industriels de la région.

Les créations d'emplois redémarrent dans le tertiaire marchand

Dans la région, avec 1 435 000 emplois, le tertiaire marchand (hors intérim) renoue avec un certain dynamisme au troisième trimestre 2023, après un trimestre de quasi-stagnation. La progression atteint presque 5 600 emplois, soit +0,4 % par rapport au trimestre précédent. Une évolution comparable est observée à l'échelle nationale (+0,3 %) ► **figure 5**.

Le secteur de l'hébergement-restauration est en forte hausse (+1,7 %), avec 2 600 emplois supplémentaires par rapport au trimestre précédent. Il contribue à hauteur de 47 % à la croissance de l'emploi dans le tertiaire marchand alors qu'il ne représente que 11 % des emplois. Sur un an, cette contribution s'élève à 31 %. Cependant, les activités scientifiques et techniques, bien que presque stables ce trimestre, contribuent le plus à la croissance de l'emploi annuel du tertiaire marchand. En effet, 35 % des nouveaux emplois, soit 6 800 emplois supplémentaires en un an leur sont imputables, alors que ce secteur ne comprend qu'un quart de l'emploi.

Les autres activités de services sont en augmentation notable, avec une croissance de 0,8 %, soit 1 100 emplois supplémentaires sur un trimestre. Les activités immobilières sont en net recul (-1,2 %).

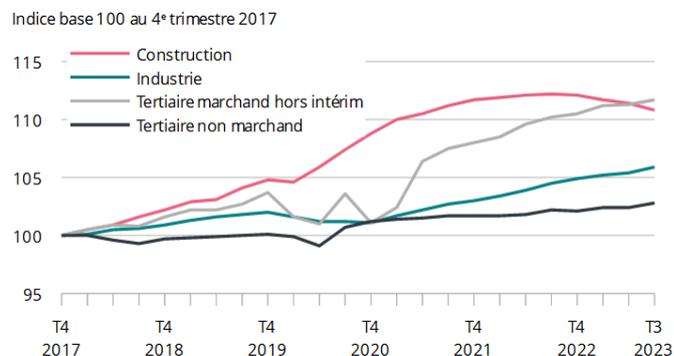
► 4. Emploi salarié par secteur

Secteur d'activité	Effectif au 3 ^e trimestre 2023	Évolution par rapport au 2 ^e trimestre 2023		Évolution par rapport au 3 ^e trimestre 2022	
		Effectif	%	France hors Mayotte (en %)	2022 (en %)
Agriculture	25 000	-300	-1,0	-1,0	+3,4
Industrie	510 900	+2 200	+0,4	+0,4	+1,4
Construction	199 900	-1 000	-0,5	-0,3	-1,2
Tertiaire marchand hors intérim	1 435 400	+5 600	+0,4	+0,3	+1,4
Intérim	109 500	-1 200	-1,0	-2,1	-4,3
Tertiaire non marchand	978 600	3 600	+0,4	+0,2	+0,6
Ensemble	3 259 300	+8 900	+0,3	+0,1	+0,7

Note : Données corrigées des variations saisonnières et arrondies pour les effectifs.
Champ : Emploi salarié total.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

La Savoie (+1,5 %) est en nette croissance. L'Isère, avec une hausse de 0,7 %, contribue au quart de la croissance de l'emploi tertiaire marchand de la région.

► 5. Évolution de l'emploi salarié par secteur



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.
Champ : Emploi salarié total.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

La baisse du nombre d'emplois se poursuit dans la construction

Dans la région, le secteur de la construction perd 1 000 emplois au troisième trimestre 2023, soit une baisse de 0,5 %. Depuis un an, la construction est en repli chaque trimestre, soit un recul annuel de -1,2 %, alors que ce secteur connaît une évolution un peu moins défavorable au niveau national (-0,5 %).

Les départements sont, pour la plupart, en baisse, notamment le Cantal (-2,2 %), l'Isère (-0,9 %), la Loire (-0,7 %), la Drôme (-0,6 %) et le Rhône (-0,5 %). Ces départements perdent à eux cinq plus de 800 emplois.

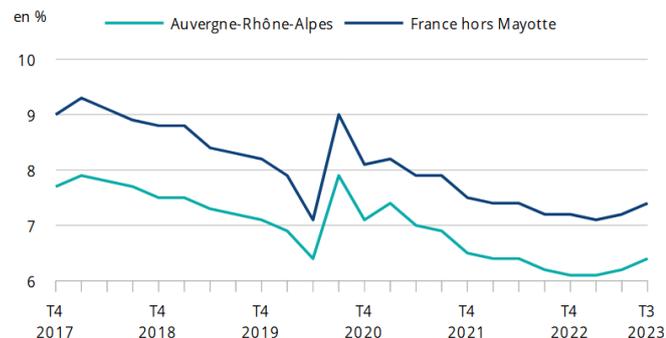
Le taux de chômage repart à la hausse après plusieurs trimestres de décroissance

L'année 2023 marque la fin de la baisse du chômage régional. Au troisième trimestre, le taux de chômage augmente de 0,2 point en Auvergne-Rhône-Alpes et s'établit à 6,4 % de la population active ► **figure 6**. Il retrouve ainsi son niveau du deuxième trimestre 2022. Il n'avait plus progressé ainsi depuis début 2021. Comme au trimestre précédent, le taux de chômage régional évolue de la même manière qu'au niveau national. L'écart entre les deux reste donc constant, égal à un point de pourcentage depuis deux ans.

Sur le trimestre, le taux de chômage croît dans l'ensemble des départements de la région, jusqu'à +0,3 point pour l'Ain, l'Ardèche et la Savoie. Sa progression est moins forte dans l'Isère, la Haute-Loire et le Rhône avec +0,1 point. Dans tous les départements, le taux de chômage est plus élevé qu'un an auparavant.

L'Ardèche et la Drôme sont les départements les plus touchés, avec 8,1 % de la population active au chômage. Le taux de chômage est également relativement élevé dans l'Allier et la Loire (7,9 % et 7,5 %).

► 6. Taux de chômage



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé.

La création d'entreprises confirme sa reprise

La reprise des créations d'entreprises se confirme au troisième trimestre, aussi bien au niveau régional que national (autour de 5 % de croissance) pour s'établir à près de 32 000 en Auvergne-Rhône-Alpes.

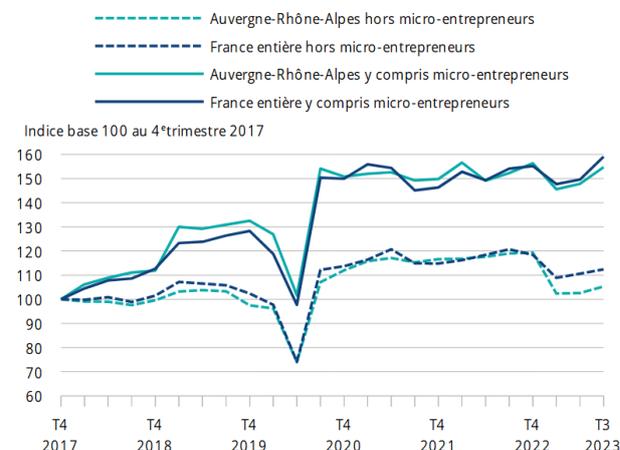
Le nombre de créations diminue très légèrement dans l'industrie alors qu'il augmente à nouveau dans la construction, mais de manière très modérée. Comme au trimestre précédent, la croissance la plus importante concerne le commerce, avec une progression de près de 9 %, soit un rythme identique au trimestre précédent ► **figure 7**.

Le régime de micro-entrepreneur rencontre toujours un vif succès (deux tiers des créations totales, proportion qui tend à s'accroître sur ces deux dernières années). Sur un an, les créations issues du micro-entrepreneuriat ont augmenté de 10 % alors que celles des autres régimes ont baissé de 12 %. Pour ce type d'entreprises, c'est dans le secteur du commerce que la hausse est la plus remarquable (+14 % au troisième trimestre 2023, +20 % sur un an).

Quel que soit le régime, deux tiers des créations sont le fait d'entreprises des services. Cette proportion est stable et se retrouve au niveau national.

En Auvergne-Rhône-Alpes, entre octobre 2022 et septembre 2023, 6 100 entreprises ont fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire. Ce chiffre est en croissance constante depuis octobre 2021.

► 7. Évolution des créations d'entreprises



Note : Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : Ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, SIDE.

Avertissement sur les créations d'entreprises

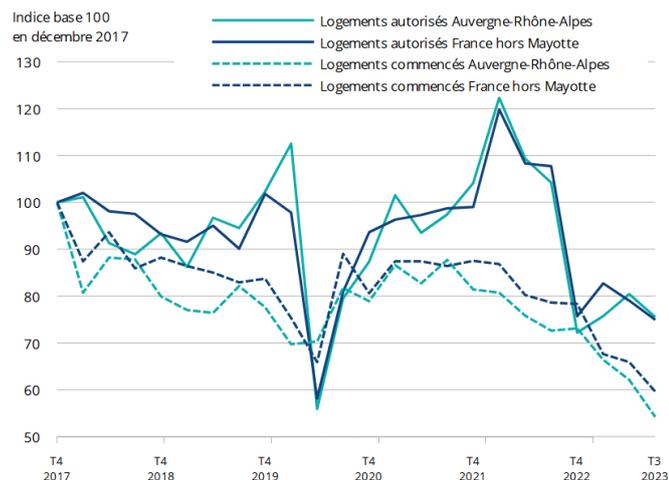
Depuis le 1^{er} janvier 2023, les formalités de création d'entreprises doivent obligatoirement s'effectuer sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement important fragilise temporairement le suivi mensuel des créations d'entreprises, en raison notamment d'une modification des délais d'enregistrement des déclarations dans le répertoire Sirene. Les évolutions des créations d'entreprises enregistrées sur les premiers mois de l'année 2023 doivent donc être interprétées avec une grande prudence. Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles dans l'onglet Documentation de la version web de la [publication nationale](#).

La construction de logements au plus bas

Dans un contexte national de la construction marqué par des coûts de production élevés et des conditions d'accès aux crédits immobiliers et d'octroi des prêts moins favorables, les mises en chantier de logements connaissent un quatrième trimestre consécutif de baisse en Auvergne-Rhône-Alpes (-13 % contre -9 % au niveau national) ► **figure 8**. Le nombre de logements commencés, en données corrigées des variations saisonnières, passe assez nettement en dessous de la barre des 10 000 mises en chantier trimestrielles (8 800 au troisième trimestre). Le seuil de 10 000 logements commencés sur trois mois glissants avait toujours été atteint ces vingt dernières années, à l'exception de la période de confinement du printemps 2020. Sur un an, le repli du nombre de mises en chantier atteint 25 % dans la région (contre 24 % au niveau national). Sur deux ans, c'est-à-dire depuis le pic de construction du troisième trimestre 2021, la chute est de 38 %.

Les perspectives restent moroses comme le montre l'évolution du nombre de logements autorisés, indicateur de futures mises en chantier. Celui-ci connaît une diminution au troisième trimestre (-6,2 %). Ce recul vient interrompre le rebond des deux précédents trimestres (+4,9 % au premier trimestre 2023 et +6,3 % au deuxième), qui était bien insuffisant pour compenser la chute enregistrée fin 2022. Sur un an, la baisse du nombre de logements autorisés atteint 28 % dans la région et 30 % au niveau national.

► 8. Évolution du nombre de logements autorisés et commencés à la construction



Note : Données en cumul trimestriel, CVS-CJO, en date réelle.
Source : SDES, Sit@del2.

Tourisme : un bilan estival favorable porté par la fréquentation dans les campings

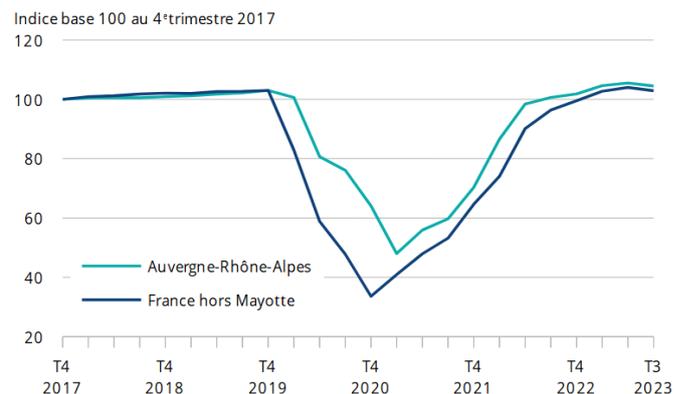
Au cours de la saison estivale, d'avril à septembre, 26,6 millions de nuitées ont été enregistrées dans les hôtels et les campings d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit +2,5 % par rapport à la même période en 2022, dont les deux tiers au cours du troisième trimestre ► **figure 9**.

L'hôtellerie de plein air (campings) reste le premier mode d'hébergement touristique, avec 13,7 millions de nuitées contre 12,9 millions dans les hôtels.

L'hébergement en camping gagne du terrain puisqu'au cœur de l'été, de juillet à septembre, ses nuitées progressent de +5,3 %, contre une baisse de 2,9 % dans les hôtels. Le nombre de nuitées augmente pour la clientèle étrangère (+9,9 %) davantage que pour la clientèle française (+3,0 %). Dans les hôtels, la hausse de

fréquentation de la clientèle étrangère (+11,8 % sur un an, soit 211 000 nuitées supplémentaires) ne parvient pas à compenser la désaffection de la clientèle résidente (-7,6 %, soit 429 000 nuitées de moins). Au niveau national, les évolutions sont bien plus lissées.

► 9. Évolution de la fréquentation dans les hôtels



Note : Données trimestrielles brutes. Chaque point représente le cumul des 4 derniers trimestres en base 100 au 4^e trimestre 2017
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

Au cours du trimestre, l'activité économique dans l'hébergement et la restauration, mesurée par les heures rémunérées dans ce secteur, est en hausse de 3,0 % par rapport au troisième trimestre 2022, confirmant les bons résultats enregistrés depuis la sortie de la crise sanitaire. Comme trois mois auparavant, l'hébergement tire l'essentiel de la croissance des activités touristiques (+7,2 % contre +1,4 % pour la restauration). Ce secteur progresse particulièrement dans les départements du Rhône (+16,1 %), de l'Isère (+10,4 %) et de la Savoie (+10,3 %).

Concernant les activités de restauration, le Cantal (+6,0 %) et la Savoie (+3,6 %) se distinguent. ●

Megan Courthial, Pierre-Pascal Housez, Philippe Lagarde, Grégory Rabatel (Insee)

► Contexte national -

La croissance française hésitante au second semestre 2023

En France, les indicateurs avancés suggèrent que le reflux de l'inflation se poursuivrait au cours des prochains mois. Concernant l'activité économique, le PIB français a légèrement fléchi au troisième trimestre 2023 (-0,1 %). Si la consommation des ménages a rebondi, l'investissement des entreprises a en revanche décéléré et le commerce extérieur s'est dégradé, pesant sur l'évolution du PIB. En ce qui concerne le marché du travail, l'emploi a continué de progresser depuis début 2023 mais a tout de même ralenti dans le sillage de l'activité économique. Selon les enquêtes de conjoncture, la situation conjoncturelle demeure atone : dans ce contexte, le PIB serait stable au quatrième trimestre avant d'accélérer un peu au premier semestre 2024, à la faveur de la désinflation et malgré des taux d'intérêt élevés.

► Contexte international -

L'inflation est en repli dans l'ensemble des grandes économies occidentales

Au troisième trimestre 2023, l'économie mondiale a progressé en ordre dispersé : les économies chinoise et américaine ont, toutes les deux, accéléré alors que l'activité s'est légèrement contractée dans la zone euro. Le resserrement des politiques monétaires, entamé en 2022, aurait atteint un palier à la fin 2023 en lien avec le reflux de l'inflation. En effet, dans la plupart des économies occidentales, l'inflation baisse depuis début 2023 alors que la Chine se démarque par les pressions déflationnistes qui persistent. Malgré cette inflation encore élevée quoiqu'en repli, la consommation des ménages se montre relativement résistante dans la plupart des pays en 2023, excepté en Allemagne.

► Pour en savoir plus

- « Coup d'arrêt sur l'emploi dans le tertiaire, inquiétude pour la construction », *Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes* n° 39, octobre 2023.
- Bilan économique 2022 : « L'activité économique régionale résiste malgré les contraintes et les incertitudes », *Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes* n° 37, juin 2023.
- « La désinflation en bonne voie - Note de conjoncture du 14 décembre 2023 », *Note de conjoncture nationale*, Insee, décembre 2023.
- « Au troisième trimestre 2023, l'emploi salarié est stable ou en légère hausse dans presque toutes les régions », *Insee Informations rapides* n° 2, janvier 2024.
- Tableau de bord de la conjoncture : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121840>.

